

2023-03-02

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liens: [Publication](#) [NBB.stat](#) [Information générale](#)

En raison d'une erreur découverte dans la version publiée le 27 janvier 2023, la répartition régionale des dépenses de consommation et de l'épargne des ménages a été revue le 2 février 2023 (voir tableau p.6). La Banque publie ces répartitions dans le cadre de sa coopération avec les Régions. Les chiffres corrigés sont disponibles sur NBB.stat.

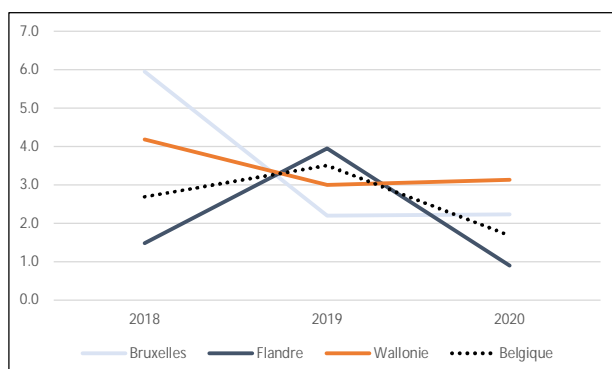
La pandémie a affecté différemment le revenu et la consommation des ménages dans les trois régions du pays

- Les mesures des autorités ont davantage préservé le revenu des ménages wallons et bruxellois.
- Le taux d'épargne a atteint des niveaux historiquement élevés dans les trois régions.

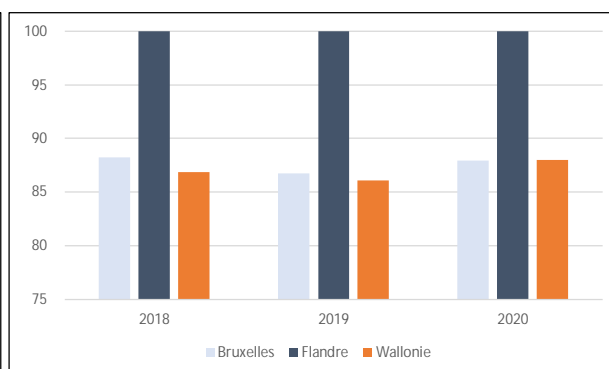
La croissance du revenu disponible des ménages a subi un net ralentissement en Flandre, tandis qu'elle est restée stable en Wallonie et à Bruxelles

En 2020, le revenu disponible par habitant (en terme nominal) a davantage augmenté en Wallonie (+3,1 %) et à Bruxelles (+2,2 %), qu'en Flandre (+0,9 %). Par rapport à l'année précédente, la progression est restée stable en Wallonie et à Bruxelles (de respectivement +0,1 et +0,0 point de pourcentage) tandis qu'elle a été nettement moins vigoureuse en Flandre (-3,0 points de pourcentage). Même si elles se sont réduites, les disparités régionales en matière de revenu demeurent importantes: en 2020, le revenu disponible net par habitant s'est élevé à € 20 700 à Bruxelles et en Wallonie, un niveau 12 % inférieur à celui observé en Flandre (€ 23 500).

ÉVOLUTION DU REVENU DISPONIBLE NET PAR HABITANT (%)



REVENU DISPONIBLE NET PAR HABITANT (Flandre = 100)



Source: ICN

Sous l'effet de la crise sanitaire, le revenu primaire, qui constitue la majeure partie du revenu disponible des ménages, s'est fortement replié dans les trois régions. Néanmoins, cette baisse a été plus que compensée par l'accroissement des prestations sociales versées aux ménages, avec l'application à grande échelle du chômage temporaire pour les salariés et du droit-passerelle pour les indépendants. Cet effet de compensation a été beaucoup plus marqué à Bruxelles et en Wallonie.

REVENU DISPONIBLE NET PAR HABITANT - CONTRIBUTIONS DES COMPOSANTES À L'ÉVOLUTION RÉGIONALE ET À CELLE DU PAYS, EN 2020

(en point de pourcentage)

	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Belgique
Revenu primaire net	-3,80	-3,84	-2,99	-3,57
Prestations sociales et autres transferts courants	6,33	4,48	6,02	5,11
Impôts, cotisations sociales et autres transferts courants	-0,30	0,25	0,09	0,14
Revenu disponible net (en %)	2,23	0,89	3,13	1,68

Source: ICN

Dans les trois régions, les ménages ont fortement réduit leurs dépenses de consommation

En 2020, en raison des restrictions qui ont pesé sur l'économie, les dépenses de consommation finale des ménages par habitant (en terme nominal) ont chuté de -8,8 % en Wallonie, de -7,8 % à Bruxelles et de -7,7 % en Flandre.


Dans les trois régions, les principales catégories de consommation ont ralenti ou ont fortement baissé. La chute a été particulièrement importante pour les dépenses dans l'Horeca, dans les transports et dans les loisirs et la culture. En Wallonie, comparativement aux deux autres régions, les dépenses en transports, en meubles et articles ménagers et en santé ont davantage contribué à la diminution des dépenses de consommation. À Bruxelles, les dépenses ont plus lourdement souffert du recul observé dans les boissons alcoolisées et le tabac et dans l'Horeca. En Flandre, les dépenses alimentaires et en meubles et articles ménagers ont bien résisté. Les dépenses en communications ont progressé dans les trois régions.


DÉPENSES DE CONSOMMATION FINALE DES MÉNAGES PAR HABITANT - CONTRIBUTIONS DES CATÉGORIES DE DÉPENSES (COICOP 2 DIGITS) À L'ÉVOLUTION RÉGIONALE ET À CELLE DU PAYS, EN 2020

(en point de pourcentage)

	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Belgique
01 Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	0.04	0.62	-0.12	0.34
02 Boissons alcoolisées et tabac	-1.21	0.35	0.08	0.11
03 Articles d'habillement et chaussures	-0.39	-1.11	-1.18	-1.06
04 Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	0.21	-0.10	0.04	-0.02
05 Meubles, articles de ménage et entretien du foyer	-0.24	0.39	-0.94	-0.07
06 Santé	-0.58	-0.64	-0.84	-0.69
07 Transports	-1.31	-1.82	-2.24	-1.89
08 Communications	0.20	0.15	0.26	0.19
09 Loisirs et culture	-0.96	-1.85	-1.33	-1.60
10 Enseignement	-0.04	-0.04	-0.05	-0.05
11 Restaurants et hôtels	-3.03	-2.80	-2.48	-2.72
12 Biens et services divers	-0.46	-0.84	0.00	-0.55
p.m. croissance totale (en %)	-7.77	-7.68	-8.79	-8.02

Source : ICN

 Les 2 plus grandes contributions à l'évolution

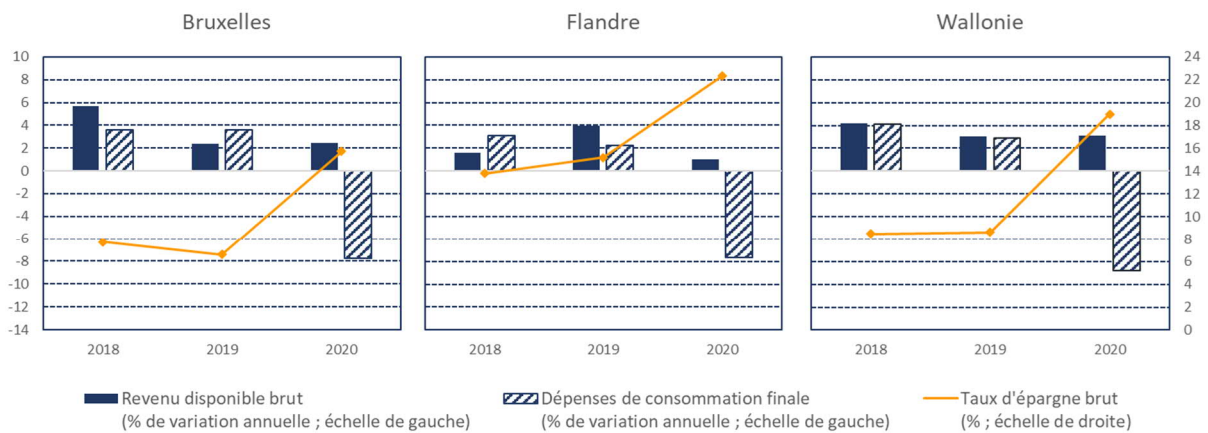
 Les 2 plus faibles contributions à l'évolution

La hausse du taux d'épargne a été plus vive en Wallonie, qu'à Bruxelles et qu'en Flandre

En 2020, les ménages des trois régions ont enregistré une forte hausse de leur taux d'épargne. Il s'est établi à 22,3 % en Flandre, à 19,0 % en Wallonie et à 15,7 % à Bruxelles. Ce net renforcement de la propension à épargner constitue en réalité une « épargne forcée », causée par la fermeture de certains magasins et l'indisponibilité de nombreux services et activités (de loisirs).

Par rapport à 2019, la hausse du taux d'épargne a été plus importante en Wallonie (+10,4 points de pourcentage) qu'à Bruxelles (+9,1 points de pourcentage), et surtout qu'en Flandre (+7,1 points de pourcentage). Les écarts relatifs entre les régions se sont amenuisés en cette année particulière marquée par la pandémie. En effet, le taux d'épargne des ménages bruxellois et wallons s'est rapproché du niveau de leur homologue flamand. Pour cause, la progression du revenu disponible brut a été relativement moins vigoureuse en Flandre, tandis que les dépenses des ménages y ont diminué moins rapidement.

REVENU DISPONIBLE BRUT PAR HABITANT, DÉPENSES DE CONSOMMATION FINALE PAR HABITANT ET TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES, EN TERME NOMINAL, PAR RÉGION



Source: ICN.

Les tableaux présentés ci-dessous reprennent, par région, pour les trois dernières années disponibles, les variables-clés des comptes des ménages ainsi que les dépenses de consommation finale par secteur institutionnel, dans leur totalité et par habitant, ventilées selon le lieu de domicile. Les résultats complets pour la période 1995 à 2020 sont disponibles sur le site internet de la Banque, en consultant la base de données statistiques NBB.Stat.

VARIABLES-CLÉS DES COMPTES REGIONAUX VENTILÉES SELON LE LIEU DE DOMICILE

	Chiffres absolus (millions €)	Part de chaque région (%)	Évolution par rapport à l'année précédente (%)			Taux de croissance annuel moyen ¹
	2020	2020	2018	2019	2020	2010-2020
Totaux (selon le lieu de domicile)						
Revenu primaire, net¹						
Bruxelles	29 194,8	9,7	4,5	4,7	-2,7	2,4
Flandre	188 491,3	62,5	2,7	2,9	-2,6	1,9
Wallonie	83 683,2	27,8	3,1	2,9	-2,4	1,8
Belgique	301 369,4	100,0	3,0	3,1	-2,5	1,9
Revenu disponible, net						
Bruxelles	25 201,3	9,8	6,7	3,0	2,7	2,8
Flandre	156 151,1	60,8	2,0	4,5	1,4	2,3
Wallonie	75 461,5	29,4	4,5	3,3	3,3	2,5
Belgique	256 814,0	100,0	3,2	4,0	2,1	2,4
Revenu disponible, brut						
Bruxelles	27 527,0	9,9	6,4	3,2	2,9	2,8
Flandre	169 374,7	61,0	2,2	4,5	1,5	2,4
Wallonie	80 597,7	29,0	4,4	3,3	3,3	2,5
Belgique	277 499,5	100,0	3,2	4,1	2,2	2,5
Dépenses de consommation finale des ménages¹						
Bruxelles	23 424,9	10,5	4,3	4,5	-7,3	2,4
Flandre	132 966,3	59,8	3,7	2,8	-7,2	2,4
Wallonie	65 838,1	29,6	4,4	3,2	-8,6	1,8
Belgique	222 229,4	100,0	4,0	3,1	-7,7	2,2
Dépenses de consommation finale des administrations publiques						
Bruxelles	11 956,4	10,6	4,1	2,9	3,0	3,2
Flandre	64 897,0	57,5	3,6	3,6	2,7	2,8
Wallonie	35 992,5	31,9	4,2	3,6	1,6	2,6
Belgique	112 845,9	100,0	3,9	3,5	2,4	2,7
Dépenses de consommation finale des institutions sans but lucratif au service des ménages						
Bruxelles	523,4	10,5	4,4	5,1	-1,3	3,6
Flandre	2 845,9	57,2	4,3	4,7	-1,4	3,1
Wallonie	1 607,1	32,3	4,2	4,7	-1,6	3,0
Belgique	4 976,5	100,0	4,3	4,8	-1,4	3,1
Épargne brute¹						
Bruxelles	4 371,5	7,5	41,5	-11,3	144,7	5,5
Flandre	38 253,0	65,9	-6,1	15,1	48,8	2,3
Wallonie	15 418,4	26,6	5,4	5,1	128,4	6,6
Belgique	58 043,0	100,0	-1,7	11,2	69,5	3,4
Taux d'épargne brut¹						
	(en %)		(en point de %)			
Bruxelles	15,7	-	1,9	-1,1	9,1	
Flandre	22,3	-	-1,2	1,4	7,1	
Wallonie	19,0	-	0,1	0,1	10,4	
Belgique	20,7	-	-0,6	0,8	8,3	
Population moyenne						
Bruxelles	1 219 113	10,6	0,7	0,8	0,5	1,0
Flandre	6 641 109	57,7	0,6	0,6	0,5	0,6
Wallonie	3 646 729	31,7	0,3	0,3	0,2	0,4
Belgique	11 506 951	100,0	0,5	0,5	0,4	0,6

Source: ICN.

¹ Voir note technique

	Chiffres absolus (€)	Indices (Belgique =100)	Evolution par rapport à l'année précédente (%)			Taux de croissance annuel moyen
	2020	2020	2018	2019	2020	2010-2020
Par habitant (selon le lieu de domicile)						
Revenu primaire, net						
Bruxelles	23 948	91,4	3,8	3,8	-3,1	1,2
Flandre	28 383	108,4	2,1	2,3	-3,1	1,3
Wallonie	22 948	87,6	2,8	2,6	-2,6	1,4
Belgique	26 190	100	2,5	2,6	-2,9	1,3
Revenu disponible, net						
Bruxelles	20 672	92,6	5,9	2,2	2,2	1,7
Flandre	23 513	105,4	1,5	3,9	0,9	1,8
Wallonie	20 693	92,7	4,2	3,0	3,1	2,1
Belgique	22 318	100	2,7	3,5	1,7	1,8
Revenu disponible, brut						
Bruxelles	22 580	93,6	5,7	2,4	2,4	1,7
Flandre	25 504	105,8	1,6	3,9	1,0	1,8
Wallonie	22 101	91,6	4,2	3,0	3,1	2,1
Belgique	24 116	100	2,7	3,5	1,8	1,9
Dépenses de consommation finale des ménages						
Bruxelles	19 215	99,5	3,6	3,6	-7,8	1,3
Flandre	20 022	103,7	3,1	2,3	-7,7	1,8
Wallonie	18 054	93,5	4,1	2,9	-8,8	1,4
Belgique	19 313	100	3,5	2,6	-8,0	1,6
Dépenses de consommation finale des administrations publiques						
Bruxelles	9 807	100,0	3,3	2,1	2,5	2,0
Flandre	9 772	99,6	3,1	3,0	2,2	2,2
Wallonie	9 870	100,6	3,9	3,3	1,4	2,2
Belgique	9 807	100	3,4	3,0	2,0	2,1
Dépenses de consommation finale des institutions sans but lucratif au service des ménages						
Bruxelles	429	99,3	3,7	4,3	-1,8	2,5
Flandre	429	99,1	3,7	4,1	-1,9	2,5
Wallonie	441	101,9	3,9	4,4	-1,8	2,5
Belgique	432	100	3,8	4,2	-1,8	2,5
Épargne brute						
Bruxelles	3 586	71,1	40,5	-12,1	143,5	4,3
Flandre	5 760	114,2	-6,7	14,4	48,1	1,7
Wallonie	4 228	83,8	5,1	4,8	127,9	6,1
Belgique	5 044	100	-2,2	10,7	68,8	2,8

Source: ICN.

Corrections entre les deux versions successives publiées

	2020, publié le 27/1			2020, après correction			correction		
	millions €	part (%)	évolution (%)	millions €	part (%)	évolution (%)	millions €	part (%)	évolution (%)
Dépenses de consommation finale des ménages									
Bruxelles	22.099,4	9,9	-12,6	23.424,9	10,5	-7,3	1.325,5	0,6	5,2
Flandre	133.747,7	60,2	-6,7	132.966,3	59,8	-7,2	-781,3	-0,4	-0,5
Wallonie	66.382,3	29,9	-7,9	65.838,1	29,6	-8,6	-544,2	-0,2	-0,8
Belgique	222.229,4	100	-7,7	222.229,4	100	-7,7	0,0	0,0	0,0
Épargne brute									
Bruxelles	5.697,0	9,8	218,8	4.371,5	7,5	144,7	-1.325,5	-2,3	-74,2
Flandre	37.471,7	64,6	45,8	38.253,0	65,9	48,8	781,3	1,3	3,0
Wallonie	14.874,2	25,6	120,3	15.418,4	26,6	128,4	544,2	0,9	8,1
Belgique	58.043,0	100	69,5	58.042,9	100	69,5	-0,1	0,0	0,0
Taux d'épargne brute % <i>point de %</i>									
Bruxelles	20,5		13,9	15,7		9,1	-4,8		-4,8
Flandre	21,9		6,7	22,3		7,1	0,5		0,5
Wallonie	18,3		9,7	19,0		10,4	0,7		0,7
Belgique	20,7		8,3	20,7		8,3	0,0		0,0

Source: ICN

Note méthodologiqueRevenu primaire

Le revenu primaire correspond au revenu que les entités résidentes perçoivent pour leur participation directe au processus de production et au revenu que le propriétaire d'un actif financier perçoit pour la fourniture de moyens. Pour les ménages, il se compose de la rémunération des salariés, du revenu mixte des indépendants, de l'excédent d'exploitation ainsi que du revenu de l'épargne et du revenu de placements dont sont retranchés les paiements pour la prise en fermage de terrains et les intérêts sur les crédits à la consommation et sur les crédits hypothécaires.

Revenu disponible

Le revenu disponible net correspond au revenu primaire augmenté des prestations sociales et des indemnités d'assurance-dommages et diminué des primes sociales, des impôts et des primes d'assurance. Le passage des valeurs nettes aux brutes s'effectue en ajoutant au montant précédemment obtenu la consommation de capital fixe (dépréciation de la valeur des actifs).

Dépenses de consommation finale

Les dépenses de consommation finale comprennent les dépenses effectivement réalisées par les ménages, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) pour acquérir des biens et des services destinés à satisfaire les besoins de consommation individuels ou collectifs.

Épargne brute et taux d'épargne brut

L'épargne brute est la partie du revenu disponible brut qui n'est pas dépensée sous forme de consommation finale. Le taux d'épargne brut est défini comme le rapport entre l'épargne brute et le revenu disponible brut préalablement ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension.

Taux de croissance annuel moyen

Le taux de croissance annuel moyen est la moyenne géométrique des taux de croissance annuels sur une période donnée.